

Préparer la mobilisation



Sommaire

- Adhérer - Réadhérer2
- Éditorial3
- Loi d'orientation et Etats généraux du Second degré4-5
- La crise du recrutement, un enjeu syndical décisif.....6-7
- Votre carrière, occupez-vous en ! Le calendrier8-9
- Rémunération et carrière.....10-11
- Le point sur les indemnités. Le compte n'y est pas !.....12
- L'avancement d'échelon13
- Fiche syndicale d'avancement d'échelon14
- Bulletin d'adhésion..... 15
- Nous joindre..... 16



EDITORIAL :

Alors que les plans sociaux se multiplient, que la pauvreté ne cesse de croître, que le pouvoir d'achat marque une nouvelle étape de régression, le Gouvernement fait le choix, au mépris de ses engagements électoraux, d'une politique d'austérité dont les effets économiques et sociaux désastreux sont déjà patents dans tous les pays soumis à ce régime.

La reprise par le Gouvernement Ayrault d'une grande partie des propositions du Rapport Gallois et l'appropriation de la notion de compétitivité se traduisent par des orientations qui s'inscrivent dans les demandes du patronat et non pas des salariés : baisse du coût du travail et des charges des entreprises, ce que le Medef a largement approuvé comme étant des mesures « satisfaisantes ».

La rupture économique attendue et promise n'est pas mise en œuvre : le choix délibéré de l'austérité déjà affirmé à travers la ratification par le Parlement du Traité européen (TSCG) en octobre, la volonté de poursuivre et d'accentuer le désengagement de l'Etat par une baisse des dépenses publiques se situent dans la droite file de la politique du pouvoir précédent.

La construction d'un mouvement social d'ampleur est plus que jamais un enjeu syndical majeur auquel la FSU travaille. D'autres choix fondés sur une politique de relance sont possibles et nécessaires afin d'obtenir une véritable rupture sur la politique de l'emploi, sur les conditions de travail et les salaires.

C'est pourquoi, la FSU appelle à la manifestation du 14 novembre, journée d'action européenne sur l'emploi et les salaires.

Dans la Fonction publique, aucune avancée ne s'est concrétisée : gel confirmé du point d'indice, refus de mettre à plat la grille indiciaire, journée de carence maintenue au prétexte que sa suppression constituerait une « injustice » par rapport aux salariés du privé.

Dans l'Education, portée au rang de priorité nationale, le Ministre Vincent Peillon a organisé, une consultation sur la Refondation de l'Ecole dont les personnels ont été exclus. Le Rapport national présenté en octobre est aux antipodes des exigences portées par le SNES et la Profession pour le Second degré et le Service public d'Education. (Voir pages internes de cette publication)

Pour l'heure, le Ministre observe un silence hermétique sur le contenu de la Loi de programmation.

A travers les Etats généraux du Second degré, les personnels ont largement montré le fossé qui ne cesse de se creuser entre d'une part leurs attentes, d'autre part les orientations du Ministre qui a maintenu voire aggravé l'ensemble des réformes et le contenu du Rapport national sur la refondation de l'Ecole.

Réuni en Bureau national le 9 novembre, le SNES considère que le Ministre doit tenir compte dans la Loi d'orientation et le rapport qui y sera annexé, des exigences exprimées par la Profession, sous peine de prendre la responsabilité d'un conflit majeur.

Il appelle donc tous les personnels à décréter l'état d'alerte en lançant un ultimatum au Ministre à travers la signature massive d'une lettre pétition au Ministre sur les exigences concernant le contenu de la Loi d'orientation et sur la nécessité de mesures d'urgence pour le Second degré.

Si le Ministre persiste à ne pas entendre la nécessité d'une autre politique pour le système éducatif, les jeunes et les personnels, le SNES est déterminé à se diriger vers une action nationale de grève afin de porter les revendications largement exprimées par la Profession.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, Pascale Boutet, co-secrétaires généraux